



Mairie
32 allée de la Béjadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 novembre 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération 15/2024AR	EPAREUSE / Validation devis Annule et remplace délibération 15/2024	Approuvée à l'unanimité
Délibération 28/2024	Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 220 000€ auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la réhabilitation du bâtiment Bouchut	Approuvée à l'unanimité
Délibération 29/2024	Décision Modificative n°2	Approuvée à l'unanimité
Délibération 30/2024	Admission en non-valeur	Approuvée à l'unanimité
Délibération 31/2024	Renouvellement de la convention La Poste Agence Communale	Approuvée à l'unanimité
Délibération 32/2024	Réhabilitation du bâtiment Bouchut / Sollicitation d'un versement de fonds de concours de BILLOM COMMUNAUTE	Approuvée à l'unanimité
Délibération 33/2024	Demande de subvention de l'EHPAD Villa Saint Jean	8 voix pour 2 voix contre
Délibération 34/2024	Réhabilitation du bâtiment Bouchut / Lot Monte-Charge	Approuvée à l'unanimité

A Saint Jean des Ollières, le 21 novembre 2024.

Karine JONCOUX, Maire

